

R.A.P.-Échos

Publié par

Résistance à l'Aggression Publicitaire

Directeur de la publication

Thomas Guéret

ISSN 1243-9841

Imprimé par nos soins

Dépôt légal à parution

Abonnement : 20 F

Adhésion : 100 F
(abonnement inclus),

200 F pour les associations.

Règlement :
chèque ou virement
à l'ordre de R.A.P.

CCP n° 12 952 24 H Paris

Résistance à l'Aggression Publicitaire

(association loi 1901 créée en 1992)

53, rue Jean-Moulin
94300 Vincennes

Tph. : 01 43 28 39 21

Tcp. : 01 58 64 02 93

Site internet :

<http://www.antipub.net>

Courriel : rap@antipub.net

Conseil d'administration

François Brune,
Guillen Deschamps, Pierre Dumas,
Lionel Girard, Yvan Gradis,
Cyril Grunspan, Thomas Guéret
(président), Robert Heymann,
Thomas Jeanneret (trésorier),
Julien Langé, Michael Löwy, Jean-
Claude Oubbadia, Maurice Pergnier,
Daniel Tiran.

Objet de l'association

« L'association a pour objet d'aider
à la prise de conscience des

procédés publicitaires destinés à la mise en condition du consommateur et du citoyen ; de promouvoir le vote de lois protégeant les libertés menacées par ces procédés, au moyen éventuel d'actions de résistance individuelle ou collective ; d'intervenir auprès des élus, des pouvoirs publics et en justice ; d'encourager l'invention de formes non aliénantes de communication. » (Extrait des statuts.)

Livre disponible au local

Le Bonheur conforme, essai sur la normalisation publicitaire, de François Brune (Paris, Gallimard, 1996), 100 F + 14 F de port.

Procès boîte aux lettres : rien de nouveau

Il s'agit du procès intenté, depuis 1997, par Y.G. à un distributeur de prospectus en boîtes aux lettres, entré dans son immeuble à l'aide d'un passe-partout issu de la Poste. Ce procès d'intérêt général est financé collectivement. À ce jour, le total des dons s'élève à 28 270,38 F (167 donateurs), celui des frais (d'avocat notamment) à 22 886 F. Il reste donc dans la caisse : 5 384,38 F. Rappel des modalités de contribution : dons – à partir de 5 F (espèces, timbres ou chèque) – à R.A.P. (mentionner à part « procès boîte aux lettres »). Pour obtenir un reçu, envoyer une enveloppe timbrée avec la mention « reçu ». En cas de victoire au procès et de gain d'une somme excédentaire, les donateurs seront remboursés en priorité, au prorata de leur don. Le cas échéant, le reste ira aux associations ayant apporté leur soutien.

Chronique - La vie de l'association -

14-17 décembre 2000, Paris. Stand
au marché de Noël de Ménilmontant.

21-22 décembre, Paris. Actions Père-
Noël avec l'association Chiche ! 20
janvier 2001, Paris. 1^{re} action « Au
grand jour » (barbouillage),
organisée et effectuée par des citoyens.

Agenda - Les actions à ne pas manquer

Le 9 de chaque mois (ou le premier
jour ouvrable suivant, si le 9 tombe un
vendredi, samedi, dimanche), réunion
publique à 20 h, en région parisienne
(février et mars : se renseigner ; d'avril
à juin 2001 : salle André-Costes, 47,
avenue du Château, métro Château-
de-Vincennes).

6 février 2001, Paris. Action-cinéma.

15 février, Paris. Participation à
l'émission de radio « Zoom écologie »,
sur Fréquence Paris Plurielle.

(Suite de l'agenda)

16-18 février, Lyon. Stand au salon
Primevère ; conférence le 18 (F.B.).

17 février, Paris. 3^e Assises de
l'affiche (15 h).

27 février, Paris. Conférence de F.B.
pour ATTAC et Les Amis du *Monde
diplomatique* (19 h 30).

1^{er} mars, Paris. 2^e action « Au grand
jour » (barbouillage), à 12 h.

13-18 mars, Paris. Festival des
résistances.

17 mars, Paris. Intervention devant
la Nuit des Publivores, à 22 h 30 (avec
Chiche !).

19 au 24 mars, Grenoble. Stand et
conférence au festival FRAKA.

3 avril, Vincennes. Réunion sur
« Enfance et publicité, publicité à
l'école », au siège de R.A.P. (19 h 30). 4

avril, Paris. 3^e action « Au grand

jour » (barbouillage), à 18 h 30 (se
renseigner auprès de R.A.P. pour
connaître le lieu précis). ■

Informations diverses

Casseurs de Pub – 11, pl. Croix-Pâquet, 69001 Lyon ; tph. 04 78 39 93 32 ; tcp. : 04 78 28 57 78.

Paysages de France – Association-sœur de R.A.P en matière de lutte contre l'affichage publicitaire envahissant. M.N.E.I., 5, place Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; tph./tcp. : 04 76 03 23 75.

Le Publiphobe – Association concurrente de R.A.P. (diffusion d'une feuille sporadique, disponible contre une enveloppe timbrée et 1 F par exemplaire) : 56 bis, rue Escudier, 92100 Boulogne ; tph. : 01 46 03 59 92.

Courrier *(extraits reproduits avec l'autorisation de leurs auteurs)*

« Adhérent à R.A.P. depuis plusieurs années, j'ai mis en pratique les recettes préconisées pour rendre à ma boîte à lettres sa fonction première. Les résultats sont aussi rapides que les réactions, même s'il faut, de temps en temps, faire une « piqûre de rappel ».

La première étape a consisté à adresser (à sa demande) un courrier au receveur de ma poste, lui indiquant que je refusais toute publicité. À l'occasion d'un changement de facteur, non prévenu, la publicité retourne immédiatement dans la boîte de la poste. La deuxième étape s'est adressée aux distributeurs de journaux d'annonces enrichis de nombreuses autres publicités. Un annonceur pris au hasard reçoit en retour l'ensemble du paquet non affranchi, où j'inscris mes coordonnées. Bien sûr, leur réaction, au téléphone, est souvent riche d'enseignements : menace de dépôt de plainte, injures. S'ensuit un contact du distributeur qui tente de vous faire pleurer. Et oui, le chômage ! Troisième étape, retourner systématiquement à l'expéditeur tout courrier publicitaire, en lui demandant de nous rayer de son fichier (pas de longue lettre, deux ou trois mots en gros, au marqueur). Bien entendu, l'absence d'affranchissement lui vaut une surtaxe. Les trois petites contraintes sont très efficaces, et, pour ma part, considérant cette démarche comme un jeu, j'y ai trouvé un certain plaisir. » **Michel Adde** (Deux-Sèvres).

« Amateur régulier de l'association, je souhaiterais à mon tour vous faire part de ma perplexité en ce qui concerne le procès « boîte aux lettres » s'il doit aboutir en fin de compte à la condamnation du malheureux distributeur. D'une façon plus générale, je souhaiterais que l'association se garde de toute dérive intégriste et ait, au contraire, le souci de convaincre le plus grand nombre en faisant

appel à la raison et à l'intelligence. Je ne souhaite pas m'associer à des démarches qui relèveraient d'une forme de terrorisme intellectuel, judiciaire ou autre... » **Jean-Claude Sommaire** (Yvelines).